

Biographie | Alexandre Paris

M^e Paris a pratiqué en droit des assurances ainsi qu'en litige civil pendant plus de 20 ans, notamment dans des dossiers de responsabilité professionnelle impliquant des CPA. Il a ensuite réorienté son parcours professionnel vers la gestion et l'administration (HEC Montréal) ainsi que vers l'enseignement (Professeur-superviseur à la Clinique juridique de l'École du Barreau). Il agit également à titre d'arbitre pour un programme d'assurance.

Il est membre du Comité du Fonds d'indemnisation du Barreau du Québec depuis 2022 et formateur agréé de la Chambre de l'assurance de dommages.